COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017

CRCM121017

 $1 - \underline{PV}$ séance du 18 septembre 2017 = sera joint à la prochaine réunion

2 – AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Taxe de séjour

M. le Maire informe l'assemblée que l'EPCI, dans le cadre de la prise de compétence tourisme au 1^{er} janvier 2017 rendue obligatoire par la loi NOTRe, a délibéré le 13 septembre 2017 pour instaurer une taxe de séjour au réel sur son territoire à l'exception des 7 communes membres du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (Favières, Fort-Mahon-Plage, Le Crotoy, Noyelles-sur-Mer, Ponthoile, Quend et Saint-Quentin-en-Tourmont) à compter du 1^{er} janvier 2018.

La taxe de séjour instituée sur la commune de RUE étant antérieure à celle instaurée par l'EPCI, la Commune a donc la possibilité de s'y opposer.

Le Conseil Municipal par 20 voix POUR s'oppose à l'instauration d'une taxe de séjour communautaire.

Charges transférées

M. le Maire informe l'assemblée que, par délibération en date du 25 septembre 2017, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a adopté, à la majorité, le rapport d'évaluation des charges transférées relatif aux nouvelles compétences Scolaire-Périscolaire, ALSH et Crèche.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 71 communes membres.

Le Conseil Municipal par 20 voix POUR approuve le rapport d'évaluation des charges transférées relatif aux nouvelles compétences Scolaire-Périscolaire, ALSH et Crèche.

3 – FINANCES

DETR locaux Croix Rouge - travaux accessibilité

M. le Maire revient sur la délibération du 7 février 2017 concernant la demande de subvention au titre de la DETR, il fait part d'une requête de la sous-préfecture sur l'éligibilité de la demande. Une nouvelle demande de subvention doit donc être présentée.

M. le Maire présente aux membres du conseil le projet de travaux d'accessibilité du local de la Croix Rouge pour un montant de travaux estimé à 13 687,01 € HT (2 737.40 € de TVA à 20 %, soit 16 424.42 € TTC correspondant à l'estimatif fourni par M. David DESMARET

Plan de financement:

Subvention Etat DETR (35 % sur la base HT): 4 790,45 €

Fonds propre : $16\ 424.42 - 4\ 790.45 =$ 11 633.97 € (dont 2 737,40 € de TVA)

Le Conseil Municipal adopte le projet par 20 POUR

<u>DETR locaux Croix Rouge – rénovation et réhabilitation</u>

M. le Maire revient sur la délibération du 7 février 2017 concernant la demande de subvention au titre de la DETR, il fait part d'une requête de la sous-préfecture sur l'éligibilité de la demande. Une nouvelle demande de subvention doit donc être présentée.

M. le Maire présente aux membres du conseil le projet de rénovation et de réhabilitation du local de la Croix Rouge pour un montant de travaux estimé à 5 078,75 € HT (1 015.75 € de TVA à 20 %, soit 6 094.50 € TTC) correspondant à l'estimatif fourni par M. David DESMARET.

Plan de financement:

Subvention Etat DETR (20 % sur la base HT): 1 015.75

Fonds propre : 6 094.50 – 1 015.75 = 5 078.75 € (dont 1 015.75 € de TVA)

Le Conseil municipal adopte le projet par 20 POUR

4 – COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Questions du groupe d'opposition D. Hareux/D. Graveline :

1/ Voirie; la CAO s'est réunie le 17 août 2017 et a effectué les choix d'entreprises à l'unanimité pour la réalisation des travaux 2017. A ce jour, c'est-à-dire 2 mois plus tard, aucune réparation n'a été signalée à ma connaissance. Le temps va se dégrader progressivement et il serait dommage que ces travaux soient ajournés à 2018. Y-a-t-il une explication?

L'entreprise retenue va intervenir dès le 23 octobre.

2/ Astreintes : le bilan promis tarde un peu. Pouvons-nous espérer qu'il aura lieu bientôt ? Un point sera fait fin octobre et une synthèse remise aux élus début novembre. La commission des finances se réunira avant la fin de l'année pour en débattre.

3/ Emplois aidés : l'Etat va revoir à la baisse le nombre d'emplois aidés. Quel est le nombre de ces emplois pour notre Commune, savez-vous de combien il sera amputé ?

Deux contrats aidés arrivés à échéance à fin août et fin septembre sont devenues des contrats à durée déterminée (1 au service administratif, 1 au service technique). Deux autres contrats aidés arriveront à échéance au printemps prochain ; il conviendra de prendre à nouveau des décisions suivant les nécessités de service et les finances.

4/ Compte épargne-temps : Remerciements pour avoir été très réactif pour communiquer l'état des comptes des salariés concernés, (déjà communiqué 1 fois, voire 2). Avez-vous demandé à M. le Président de la CCPM d'honorer ses engagements ?

Oui, affaire à suivre.

5/ Déchetterie : M. le Président de la CCPM promet des travaux pour le 4ème trimestre 2017. Ces travaux ayant été délibérés et chiffrés pour une somme de 230 000 € pour les 3 sites : Rue, Crécy, le Crotoy, un marché s'impose. A la lecture des sites spécialisés dans la publicité des marchés, je ne trouve strictement rien, à l'exception d'une mission de maîtrise d'œuvre clôturée le 27/06/2016. Vous n'êtes par le maître d'ouvrage, ni même le vice-président concerné de la CCPM, mais l'établissement étant dans notre commune, nous vous espérons informé de la suite des opérations. Que pouvez-vous nous dire ? Un point est fait sur la situation.

6/ Résidence Séniors : peut-on envisager une date de livraison et je réïtère ma demande dans un objectif de transparence : ne serait-il pas utile de préciser dans le prochain « Petit Ruen » la démarche et les critères d'attribution ?

La livraison des 15 logements est prévue fin 1^{er} semestre 2018. Les demandes sont à déposer en Mairie. Le moment venu, 3 candidats seront proposés par logement. L'OPSOM fera son choix parmi les critères d'attribution, critères consultables sur leur site internet. Une information sera diffusée dans le « Petit Ruen ».

7/ Commission culturelle : la réunion du 4 août a été annulée et forcément l'ordre du jour non abordé. Est-il prévu de pallier ce contretemps ?

La commission est programmée au 27 octobre prochain.

5 – DROIT D'INITIATIVE

Mme Hareux demande si l'information dont elle a eu connaissance, à savoir que la commune du Crotoy serait intéressée par le site « Dufossé » rue du Marais, pour y stocker les cabines de plage ?

M. Renard fait part de remerciements suite deuil M. Plé.

Lettre de remerciements de M. Vermes concernant le concert du 22 septembre « Bluegrass Influence ».

M. Deschamps annonce un concert le 21 octobre à l'églisé Saint Wulphy pour soutenir la cause du cancer du sein.

SEANCE LEVEE A 21 H 15